2.SMB.3	RECRUTEMENT D'UN CHEF DE PROJET MUTUALISE PETITES VILLES DE DEMAIN
Axe de rattachement	Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat Axe 2 – Favoriser un développement économique, commercial et artisanal équilibré Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics : lutter contre la fracture numérique, culturelle et sociale
Statut/ Date de signature	**Engagé**
Description générale	Pour coordonner les projets de revitalisation de chacune des villes, les villes de Saint-Martin-Boulogne, Le Portel et Wimille recrutent un chef de projet mutualisé dédié au programme Petites Villes de Demain qui a pour mission d'animer les relations partenariales avec l'ensemble des partenaires locaux et nationaux du programme PVD et de renforcer l'ingénierie de projets. Ce poste mutualisé est co-financé par l'ANCT, la Banque des Territoires et les trois petites villes de demain.
Objectifs	• Renforcer l'animation partenariale • Mobiliser les financements et partenaires adéquats pour rendre les projets opérationnels • Assurer le suivi du programme Petites Villes de Demain en mode projet
Intervenants	**Maître d'ouvrage** : Ville de St-Martin Boulogne Villes de Wimille, Le Portel, Etat, ANCT et Banque des Territoires
Budget global	Budget de fonctionnement annuel : 108 000 € TTC
Modalités de financement réalisées	• ANCT : 25 000€ • Banque des Territoires : 20 000€ • Villes de St-Martin Boulogne, Wimille et Le Portel : 21 000 € chacune.
Indicateurs d'avancement	• Recrutement du chef de projet
Indicateurs de résultat	• Animation des instances du projet • Signature de la convention ORT • Réalisation des projets

CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	**Nom**		**Début**	**Fin**	**Coûts (€ TTC)**	**Financement (€ TTC)**
		Recrutement du chef de projet	2021	2026	108 000	ANCT : 25 000 € Banque des Territoires : 20 000 € Villes : 21 000 € pour chacune